

un problème qui relève du gouvernement fédéral et que la situation actuelle créera beaucoup de chômage dans cette région?

[Plus tard]

[Français]

**M. Gilles Grégoire (Lapointe):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre.

Le très honorable premier ministre peut-il nous dire si la fermeture de l'usine DOSCO, en Nouvelle-Écosse, et la fuite des capitaux hors de cette province sont dues à la présence de séparatistes en Nouvelle-Écosse? De plus, le premier ministre a-t-il l'intention de faire appel à l'unité, comme en temps de guerre, pour remédier à la situation?

[Traduction]

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

**M. Robert Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria):** Monsieur l'Orateur, je crois cette question beaucoup trop importante pour faire l'objet de plaisanteries de la part des députés. Puis-je demander au ministre responsable—je suppose que le gouvernement, vu la gravité de la situation à Sydney, a désigné un ou plusieurs porte-parole—si un certain M. Herbert B. Noble, de Toronto, a discuté, ces mois derniers, avec des membres du cabinet, de l'achat de l'aciérie de Sydney?

**Le très hon. M. Pearson:** Pas à ma connaissance, monsieur l'Orateur. Il ne m'en a certainement pas parlé. Je consulterai mes collègues. J'ai déjà pris des renseignements et personne ne semble au courant de telles discussions. Mais je vais m'en occuper.

**M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria):** Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Puis-je demander au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social si, lors d'une conversation téléphonique qu'il aurait eue hier soir, il a fait bon accueil au groupe que l'on dit intéressé à acquérir l'aciérie?

**L'hon. M. MacEachen:** J'ai lu dans le journal qu'un certain M. Noble était entré en rapport avec moi; c'est le premier mot que j'en entends. J'ai effectivement reçu un coup de téléphone pendant la fin de semaine, mais qui ne me paraît pas de nature à permettre l'hypothèse avancée dans sa question par le député.

[L'hon. M. Starr.]

## L'IMMIGRATION

### LE RENVOI DE BERTRAM PETERSON

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam):** Je voudrais reposer une question que j'ai adressée au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, il y a aujourd'hui une semaine, le 11 octobre, comme en fait foi la page 2985 du *hansard*. Elle concerne un certain M. Bertram Peterson, journaliste noir sud-africain qui avait été prié de quitter le Canada au plus tard le 16 octobre. Le ministre a eu alors l'obligeance de déclarer qu'il examinerait cette question. Étant donné que le renvoi d'une personne de couleur en Afrique pourrait avoir de graves conséquences, puis-je demander au ministre si, après une semaine de réflexion, il en est venu à une conclusion quant à la possibilité de permettre à cet homme de rester au Canada?

**L'hon. Jean Marchand (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** J'ai déclaré la semaine dernière que j'étais en train de réexaminer ce cas. J'espère pouvoir donner demain une réponse à la Chambre.

Hier soir, je le regrette, on n'a pas mentionné dans l'émission de Radio-Canada mon intention déclarée de reconsidérer cette affaire. Je regrette également que Radio-Canada n'ait pas consulté mon ministère. Elle aurait évité ainsi un certain nombre d'erreurs. (*Applaudissements*)

## LES FINANCES

### LA BAISSÉ DU NIVEAU DES PRIX DES OBLIGATIONS D'ÉTAT

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. George Hees (Northumberland):** Je désire poser une question au ministre des Finances. Vu le niveau auquel le prix des obligations d'État est tombé récemment et le fléchissement particulièrement sensible d'hier, le gouvernement a-t-il l'intention de prendre des mesures immédiates pour rétablir dans la confiance des acheteurs cet instrument important de financement public?

**L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances):** Lorsque le député a lu les journaux de ce matin, il a dû remarquer comme moi que cette fluctuation du prix des obligations a été générale en Amérique du Nord. Ce problème qui est, bien entendu, un sujet d'inquiétude, ne relève pas entièrement de l'autorité du gouvernement canadien.